

Montpellier, le 25 mai 2020

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la reprise progressive d'activité des collectivités, l'Etat propose d'imposer la ponction de 5 jours de congés et/ou de RTT sur la période de confinement pour les agents en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA).

En accord avec les organisations syndicales des deux collectivités, que je tiens à remercier, nous refusons d'appliquer cette disposition et j'ai proposé aux membres du Comité Technique de la ville et de la métropole de Montpellier **qu'aucun jour de congé annuel ou de RTT ne soient imposés sur la période d'état d'urgence sanitaire.**

D'autre part, afin qu'aucun agent ne soit pénalisé dans la liquidation des congés, j'ai demandé que la date de report des congés annuels 2019 soit repoussée du 30 avril 2020 au 31 août 2020.

De plus, j'ai souhaité qu'à ce délai supplémentaire soit apporté la possibilité de doubler le nombre de jours de congés reportables, passant de 7 à 14 jours pour les congés 2020 et de repousser la date limite au 30 juin 2021.

La coupure imposée par le confinement a créé de nombreuses attentes de nos concitoyens et nous devons permettre une continuité des services publics efficaces, notamment sur la période estivale. Nous devons aussi être attentifs à l'équité entre les agents dans le cadre des prises de congés.

En accord avec les organisations syndicales, nous proposons donc d'appliquer une limitation d'absence à 4 semaines consécutives au maximum. Je fais confiance en votre sens de la solidarité pour permettre à chacun de prendre ses congés afin d'assurer la continuité du service que nous devons à nos concitoyens.

L'ensemble de ces dispositions devra faire l'objet d'une délibération aux conseils municipal et communautaire après avis des comités techniques de la ville et de la métropole.

Enfin, je tiens à réitérer mes remerciements à l'ensemble des agents pour leur engagement afin que nous relevions ensemble ce défi sanitaire, économique et social.



Philippe SAUREL
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole